

30 jan 2026 -17:58

Appartient à [Conseil des ministres du 30 janvier 2026](#)

Affaires sociales : une série de conventions (avenants) et d'accords nationaux entre les prestataires de soins et les organismes assureurs

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série d'avenants à des conventions entre les prestataires de soins et les organismes assureurs. Par ailleurs, plusieurs accords nationaux pour 2026-2027 sont approuvés.

Voici les textes concernés :

- le quatorzième avenant à la convention nationale W/97 entre les infirmières graduées ou assimilées, les accoucheuses, les infirmières brevetées, les hospitalières/assistantes en soins hospitaliers ou assimilées, et les organismes assureurs
- le premier avenant à la convention nationale TO/2025 entre les technologues orthopédiques et les organismes assureurs
- le troisième avenant à la convention nationale S/2018 entre les audiciens et les organismes assureurs
- le huitième avenant à la convention du 1er janvier 2022 entre les pharmaciens et les organismes assureurs
- le septième avenant à la convention nationale entre les établissements hospitaliers et les organismes assureurs

Les avenants seront publiés au Moniteur belge. Par ailleurs, les accords nationaux suivants ont été approuvés :

- l'accord national médico-mutualiste 2026-2027
- l'accord national dento-mutualiste 2026-2027
- la convention nationale R/26 logopèdes - organismes assureurs 2026-2027
- la convention nationale V/26 entre les sage-femmes et les organismes assureurs 2026-2027

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



Frank Vandenbroucke, Vice-premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte
contre la pauvreté

Rue de la Loi 23

1040 Bruxelles

Belgique

<https://vandenbroucke.belgium.be>

info@vandenbroucke.fed.be

Cheryl Isenge

Porte-parole (FR)

+32 479 15 67 58

Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman

Porte-parole (NL)

+32 476 28 83 13

arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Billy Buyse

Porte-parole (NL)

+32 496 47 44 87

billy.buyse@vandenbroucke.fed.be

